Pour tous renseignements, prière de vous adresser à :

Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach
Service "Assainissement"
16, rue de Neuf-Brisach
68600 VOLGELSHEIM

Téléphone : 03 89 72 02 51
Courriel : controleassainissement@alsacerhinbrisach.fr

ALSACE RHIN BRISACH
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Demande de contrôle de raccordement en assainissement collectif (AC)

Afin d'avoir toutes les informations nécessaires pour le rapport du diagnostic et la facturation de la redevance, cette fiche est à nous transmettre lors de la demande du contrôle par mail dûment complétée et signée. Le compte-rendu sera réalisé dans un délai de 2 mois à compter de la date du contrôle.
Pour le bon déroulement du diagnostic, il est nécessaire de rendre accessible les ouvrages (regard de branchement). Dans la mesure du possible, veuillez préparer l'ensemble des documents existants (plan de réseaux, plan d'implantation du/des puits d'infiltration…).

Adresse à contrôler	
Section cadastrale et n° de parcelle	
Propriétaire (vendeur)	Nom, Prénom, adresse : Téléphone (obligatoire) : Courriel :
Personne à contacter pour la visite *la personne doit être présente*	Nom, Prénom, adresse : Téléphone (obligatoire) : Courriel :
Coordonnées de la(les) personne(s) à facturer	Nom, Prénom, adresse :
Coordonnées de la(les) personne(s) à qui sera envoyé le rapport	Nom, Prénom, adresse :
Remarques : Si la demande émane d'un tiers et non du propriétaire vendeur, le demandeur s'engage à informer le propriétaire vendeur des modalités du contrôle.	

Tarifs TTC des contrôles approuvés par délibération du *12/12/2022 :*

Contrôle réalisé	165,00€
Contre visite suite à une absence ou autre motif	95,70€
Contrôle pour vérification de mise en conformité	95,70€

Date de la demande : _____ **Bon pour accord :** Nom, Prénom, signature du demandeur (certifiant être missionné par le propriétaire vendeur)